



CONTINUITÉ PÉDAGOGIQUE

publié le 16/03/2020

Descriptif :

premières informations du dimanche 15 mars pour la mise en place de la continuité pédagogique dans l'établissement

Suite à l'annonce de la fermeture des établissements scolaires par le Président de la République, à partir du lundi 16 Mars 2020, **les élèves devront poursuivre leurs apprentissages à domicile avec l'aide de leurs professeurs.**

La mesure vise à limiter la diffusion de la maladie causée par le Coronavirus. **Cette mesure de fermeture ne constitue absolument pas une nouvelle période de vacances scolaires.**

Pendant toute la période d'éloignement de l'établissement, votre fils/fille va en effet pouvoir bénéficier d'une continuité pédagogique. Celle-ci va permettre de préserver un lien indispensable entre votre fils/fille et l'ensemble de ses professeurs, d'entretenir ses connaissances déjà acquises et d'en acquérir bien sûr de nouvelles.

Les équipes éducatives du Lycée Thomas Jean Main ont décidé que la continuité pédagogique allait être mise en place de la manière suivante :

- ▶ **Consultation régulière de Pronote pour prendre connaissance des cours et du travail donné par les enseignants.**
- ▶ **Utilisation active de l'ENT pour communiquer avec les professeurs et rendre les travaux à réaliser (voir Mode Opérateur ci-dessous).**

Toutes ces modalités pourront évoluer (le dispositif « classe à la maison » du CNED vous sera explicité ultérieurement en fonction des besoins).

Pour le cas où vous rencontreriez des problèmes de connexion sur l'ENT / PRONOTE, merci de contacter sans tarder l'établissement (coordonnées en fin de courrier) qui solutionnera cette difficulté.

Pour les élèves ne disposant pas d'un accès à Internet, il est indispensable de se faire connaître dans les meilleurs délais auprès du service de la vie scolaire du lycée. Dans ce cas, des documents, activités et/ou travaux seront alors préparés sous format papier et tenus à la disposition des parents à l'accueil du lycée. Pour des cas particuliers tel qu'un éloignement géographique, ceux-ci seront exceptionnellement envoyés par voie postale.

Pour toutes questions pédagogiques, techniques, financières ou encore liées à l'organisation des PFMP, n'hésitez pas à entrer en contact avec les différents personnels du lycée Thomas Jean Main joignables au 05 49 77 10 77 ou bien à l'adresse mail suivante ce.0790964u@ac-poitiers.fr.

Vous pouvez compter sur la mobilisation le dévouement et l'engagement de toutes les équipes qui vont maintenir pendant cette période transitoire une continuité des apprentissages au service des progrès et de la réussite de tous les élèves.

Sachant pouvoir compter sur votre étroite et précieuse collaboration, je vous remercie par avance de votre confiance.

La Provisseure

 [Mode opératoire retour travaux](#) (PDF de 111.9 ko)



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.